Département de la Charente-Maritime

Elections législatives du 18 Novembre 1962

2e circonscription - ROCHEFORT-SUR-MER

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés à voter une fois de plus le 18 novembre 1962. La campagne menée par LE POUVOIR pour le référendum a nettement posé le problème des institutions : pouvoir personnel ou démocratie parlementaire ?

Etant donné la pression exercée sur l'électeur par la voie de la radio, de la télévision et de la presse, il n'est pas douteux qu'un ballon d'essai a été lancé pour tâter le peuple sur une **EVENTUELLE INSTAURATION DE POUVOIR PERSONNEL.**

D'autre part, l'offensive lancée contre les partis et les assemblées parlementaires, a constitué la base fondamentale des déclarations mensongères de ministres passionnés et haineux, et ce, en vue de faire condamner par le peuple les institutions républicaines.

C'est un JEU DANGEREUX AUQUEL LE PEUPLE NE S'EST PAS ASSOCIE. S'il est entendu que le Président de la République prochain sera élu au suffrage universel, il doit être également entendu QUE LES VERROUS DE SECURITE DE LA REPUBLIQUE ET DE LA DEMOCRATIE QUE CONSTITUENT LES ASSEMBLEES (assemblée Nationale et Sénat), DOIVENT ETRE RENFORCES. Inutile de renvoyer à la chambre, des Députés **« INCONDITIONNELS »** et **« AUX ORDRES »**, INCAPABLES DE REMPLIR, EN TOUTE LIBERTE, LEUR MANDAT DE LEGISLATEUR ET DE CONTROLEUR DE L'EXECUTIF.

Le rôle de ceux qui s'en vont a été un rôle de figurant. Il faut y envoyer des hommes efficients et capables, des hommes sur lesquels la République puisse compter en cas de menace.

PAS QUESTION DE REVENIR AUX ERREMENTS DE LA IVe REPUBLIQUE, COMME ON ESSAYE DE VOUS LE FAIRE CROIRE PAR LA DEMAGOGIE LA PLUS EHONTEE ET LE HIDEUX MENSONGE. NOUS LES AVIONS DEJA CONDAMNES NOUS-MEMES. Nous avions d'ailleurs condamné à l'avance cette constitution de la IVe République : NOUS NE L'AVIONS PAS VOTEE.

« NON ET NON », AVAIT DIT LE PRESIDENT E.-HERRIOT, qui pressentait les difficultés, les insuffisances, les contradictions d'un régime d'assemblée.

Mais de grâce, pas non plus de dénigrement systématique. La IVe a travaillé et créé dans les plus mauvaises conditions :

— Reconstruction d'un patrimoine détruit par la guerre et l'occupation. Loi Courant. — Reconstruction de la flotte marchande. — Construction de grands barrages. — Modernisation de la S.N.C.F. — Recherche pétrolière à Parentis, Lacq et au Sahara. — Organisation sociale de la Nation. — O.T.A.N. — Marché Commun. — Euratom. — Europe. — Equipement collectif des communes rurales, eau, électricité, chemins, indexation des prix agricoles.

Est-ce rien ? Surtout au moment où les Finances de la France devaient être relevées et la Monnaie constamment soutenue ?

Les députés élus en 1958 qui s'en vont **N'ONT RIEN FAIT,** ou **N'ONT RIEN PU FAIRE !** Ils se sont contentés d'inaugurer les réalisations des autres !

En cinq ans, UNE SEULE LOI, de M. GUILLON, député de Poitiers, donc d'ORIGINE PARLEMENTAIRE, a été votée par le parlement !

NOUS DEMANDONS LA STRICTE APPLICATION DE LA CONSTITUTION.

NOUS EXIGEONS QUE SOIT RESPECTEE LA SEPARATION DES POUVOIRS.

NOUS MENERONS LE COMBAT POUR QUE SOIENT MAINTENUS LES LIBERTES DANS TOUS LES DOMAINES

NOUS SOMMES POUR UN GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE.

NOUS SOMMES POUR LA DISSOLUTION AUTOMATIQUE.

FISCALITÉ

EN MATIERE FISCALE, RIEN N'A ETE FAIT. Bien au contraire, LA PRESSION FISCALE ET PARAFISCALE A AUGMENTE ET PESE LOURDEMENT SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

DEPUIS : a) la modification de l'article 183 du code général des impôts.
b) le report de 180 000 à 220 000 de l'abattement à la base pour la surtaxe progressive.
c) la détaxation des investissements sur le plan industriel et commercial.
d) la détaxation de 15 % sur le matériel agricole, ramenée depuis à 10 %.

QU'A FAIT LE GOUVERNEMENT DEPUIS 1958 : **RIEN !**

Nous voulons que soit reprise l'étude d'une réforme fiscale PROFONDE, COMPLETE, VISANT A L'ALLEGEMENT, A LA SIMPLIFICATION ET A L'EGALITE FISCALE.

AGRICULTURE

En matière agricole, le gouvernement et les pouvoirs publics ne se sont pas attaqués aux véritables problèmes : LES PRIX ET LA PARITE.

Le premier acte du gouvernement a été **DE SUPPRIMER « L'INDEXATION DES PRIX AGRICOLES »** obtenus sous le gouvernement GAILLARD. Le résultat, c'est L'AGGRAVATION DE LA DISTORSION ENTRE LES PRIX INDUSTRIELS ET AGRICOLES. **NOUS DEMANDONS LE RETABLISSEMENT DE CETTE INDEXATION.**

Il faut assurer aux agriculteurs un niveau de vie équivalent à celui des autres catégories de Français. L'agriculture n'a au niveau de la commune, voire du canton, ni techniciens, ni terres d'expérimentations !

LE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE RESPECTE LA PROPRIETE INDIVIDUELLE ET L'EXPLOITATION FAMILIALE. NOUS SOMMES CONTRE TOUTE FORME DE COLLECTIVISATION ETATIQUE.

L'EXPLOITANT AGRICOLE DOIT DEMEURER UN HOMME LIBRE, MAIS NE PEUT RESTER UN HOMME SEUL. NOUS VOULONS L'AIDER.

POLITIQUE SOCIALE

La V[e] République a reçu de la IV[e] et de la III[e] un héritage social considérable : un pouvoir d'achat consolidé, un système de protection contre les risques, une réglementation complète des relations du travail.

Elle n'a apporté aucune idées neuves en dehors d'une assurance-chômage sans portée réelle, et d'une association capital-travail dont nul ne sait ce qu'elle recouvre exactement.

IL Y A DES INSUFFISANCES FLAGRANTES QU'IL FAUT COMBLER D'URGENCE.

a) LES PERSONNES AGEES : Dans le budget 1963, aucune mesure nouvelle. Seule est demandée LA RECONDUCTION de la participation de l'Etat aux charges du Fonds de solidarité.

A l'heure actuelle, le minimum garanti attribué aux vieillards n'est que de : 1 320 NF par an, alors que la Commission Laroque estimait à 1 800 NF par an l'attribution indispensable. La Commission parlementaire avait proposé pour 1963 une transaction : 1 600 NF par an. LE GOUVERNEMENT A REFUSE !

Nous lutterons pour que les conclusions de la Commission Laroque soient appliquées, et ce, eu égard à l'augmentation constante de la vie.

b) ANCIENS COMBATTANTS : Le premier geste de la V[e] République a été de supprimer la retraite du combattant. Puis elle l'a rétablie partiellement. Les Combattants de 1939-1945 en sont SCANDALEUSEMENT exclus. **NOUS EN DEMANDONS LE RETABLISSEMENT INTEGRAL.**

Nous demandons aussi la stricte application du rapport constant et la levée des forclusions, en ce qui concerne la reconnaissance des titres, un droit acquis ne pouvant être prescrit.

POLITIQUE INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE

Nous sommes pour une POLITIQUE D'ALLIANCE en vue de maintenir la Paix. Nous sommes contre la Politique de la France **SEULE**. Nous restons fidèlement attachés à l'O.T.A.N., rempart des pays libres.

Nous sommes CONTRE UN EVENTUEL AXE BONN-PARIS.

La réconciliation franco-allemande est indispensable, mais dans le cadre d'une EUROPE INTEGREE. Elle seule peut apporter à notre jeunesse une espérance, une vocation à la mesure de ses possibilités et de ses ambitions. Le marché commun doit ouvrir de larges horizons à notre économie et à notre agriculture en particulier.

POLITIQUE RÉGIONALE

L'expansion économique de notre arrondissement est en marche. **SURGERES** est en pleine organisation industrielle et économique, son ascension est rapide. **TONNAY-CHARENTE** également et son port va bénéficier de la fusion Onia-Asturienne, ainsi que de l'installation d'une nouvelle activité industrielle aux lieux et places de Saint-Gobain. **ROCHEFORT** n'a pas démarré. Il lui faut une implantation industrielle, il lui faut des usines. Il est nécessaire de renforcer la publicité pour sa station thermale, qui n'a pas suscité la curiosité de l'extérieur, parce qu'insuffisamment connue.

Tel est, électrices et électeurs, le programme succinct que je voulais vous soumettre. Etant donné la brièveté de la campagne électorale, il est probable que je ne pourrai pas visiter tous les villages et les hameaux. Je pense qu'il est inutile de me présenter, vous me connaissez.

Je suis un **FERVENT REPUBLICAIN**, qui a accepté une fois encore de porter le drapeau **DES HOMMES QUI VEULENT RESTER LIBRES.** Cette volonté a été nettement exprimée par la majorité des citoyens et des citoyennes de cet arrondissement,

VOUS LA CONFIRMEREZ LE 18 NOVEMBRE, D'UNE FAÇON PLUS MASSIVE ET PLUS FORMELLE, EN M'ACCORDANT VOTRE CONFIANCE.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Gérard NOËL

Ingénieur A.M. et I.E.G.
Maire de Surgères
Conseiller Général
Chevalier de la Légion d'Honneur

Roger GABORIT

CANDIDAT DE DEFENSE DE LA REPUBLIQUE
présenté par le
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE
PRESIDE PAR M. MAURICE FAURE
ET LE PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

IMPRIMERIE ROCHELAISE